

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

ARRETE DU - 9 JAN. 2014

portant désignation des lauréats
de l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie » pour l'année 2013

NOR : AGRT1332152A

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 820-1 à 3 et R 822-1 relatifs au développement agricole et rural,

Vu la note d'orientation du 20 juin 2013 relative à la préparation du programme national de développement agricole et rural 2014-2020, notamment les points 3.2.2 et 3.3,

Considérant l'avis du jury national chargé de l'évaluation des dossiers de candidature à l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie », réuni le 20 novembre 2013,

Arrête :

Article 1 :

Sont déclarés lauréats de l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie » pour l'année 2013 les candidatures figurant en annexe au présent arrêté.

Article 2 :

Les dépenses éligibles donneront lieu à subvention sur le programme 775. Elles seront définies dans une convention de subvention par bénéficiaire et seront prises en compte à partir du 1er janvier 2014.

.../...

Article 3 :

La Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **- 9 JAN. 2014**

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,



Stéphane LE FOLL

ANNEXE

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
42-01	Alsace	Chambre d'agriculture régionale d'Alsace (CARA)	SOLEVIDENCE : Un projet d'accompagnement de groupes d'agriculteurs pour une agronomie dynamique et territorialisée	54 810
72-22	Aquitaine	Association XAPATA	Étude économique sur la production de cerise d'Ixassou en système agroforestier	25 400
72-20	Aquitaine	Cave Coopérative de Tutiac	Viticulture écologiquement performante et économiquement viable	100 000
72-07	Aquitaine	Chambre Départementale d'agriculture de Dordogne	Six collectifs autour de l'agro-écologie en Périgord	69 898
72-12	Aquitaine	COFRA, Coopérative	Une filière durable dédiée à la transformation de pommes BIO	73 100
72-10	Aquitaine	FD CUMA des Pyrénées-Atlantiques	Autonomie fourragère et protéique dans les élevages de brebis laitière AOC Ossau-Iraty	41 900
83-05	Auvergne	Cant'ADEAR	Agriculture durable de moyenne montagne : optimisation des agro-ressources des territoires et amélioration de la valeur ajoutée des systèmes agricoles de moyenne montagne, autonomie et respect de l'environnement	8 292
83-04	Auvergne	Cant'ADEAR	Agriculture durable de moyenne montagne : optimisation des agro-ressources des territoires et amélioration de la valeur ajoutée des systèmes agricoles de moyenne montagne, d'une approche globale de la ferme à une dynamique locale	8 650
83-08	Auvergne	Comité de région de développement agricole des monts du Cantal	Valorisation des ressources alimentaires locales par les bovins et qualité des produits	56 460
83-12	Auvergne	SARL AGRIBRIVAMET HA	Concrétiser une unité de méthanisation collective sur gisement agricole avec valorisation du biogaz en injection biométhane pour un modèle d'agriculture moins carbonée et plus durable	83 240
25-16	Basse-Normandie	Association Terre de Basse-Normandie	Intégrer le rôle de la biodiversité dans la gestion des systèmes de polycultures-élevages	34 002
25-20	Basse-Normandie	Chambre d'agriculture de l'Orne	Groupe Autonomie Protéique en Elevage Laitier (APEL)	14 301

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
25-12	Basse-Normandie	Chambre d'agriculture de l'Orne	Groupe Agriculture Ecologiquement Intensive (AEI) du Perche	28 228
25-03	Basse-Normandie	Chambre d'Agriculture du Calvados	Valoriser le matériel de la CUMA du Vieux Château pour renforcer l'autonomie en protéines	41 200
25-01	Basse-Normandie	Union des associations de producteurs de lait pour les AOP Camembert de Normandie, Pont-L'évêque et Livarot	Développer des techniques novatrices pour optimiser le pâturage estival des exploitations laitières en AOP	51 308
26-03	Bourgogne	Association "Past'Horizons"	Vers une coopérative d'installation de bergers en éco-pastoralisme	73 200
26-10	Bourgogne	Association de la plaine du Saulce	Innovation en agriculture pour la protection des eaux souterraines et la biodiversité	42 496
26-09	Bourgogne	CETA entre Loire et Allier	Projet COPERNIC (CO-innovation pour des systèmes doublement PERformants dans les exploitations Nivernaises avec des rotations à base de Céréales)	81 806
26-05	Bourgogne	Fédération CUMA Bourgogne - Antenne de la Nièvre	Diminution de la dépendance des exploitations agricoles vis-à-vis de la paille et valorisation du bocage en haies hautes	59 450
53-23	Bretagne	Association Terres et Bocages	Intégrer le bocage aux systèmes d'exploitation : un pas vers l'agro-écologie	74 200
53-11	Bretagne	CEDAPA	Développer et sécuriser des systèmes agro-écologiques basés sur la prairie	66 577
53-21	Bretagne	Chambre d'Agriculture 35	Les bordures de champ dans mon système d'exploitation	46 900
53-10	Bretagne	Comité de Développement Zone légumière Nord 29	TRAPHYLEG - Réduire la pénibilité du Travail et l'utilisation des phytos en légumes en "boostant" l'initiative locale	69 320
53-16	Bretagne	FDCUMA 29	Sur un territoire « algues vertes », réduire l'importation d'aliments riches en azote et améliorer l'autonomie protéique des exploitations en valorisant une chaleur renouvelable	25 325
24-06	Centre	Agralys	Mise en place d'une filière de production et de commercialisation de noix en Loir et Cher, à haute valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement	70 520

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
24-11	Centre	Chambre d'Agriculture 18	Démarche de concertation autour de la réintroduction et la valorisation de la luzerne	48 441
24-15	Centre	Chambre d'Agriculture 37	Comment préserver les sols pour maintenir ou améliorer la capacité de production et protéger l'environnement sur un bassin versant sensible à l'érosion	99 074
24-02	Centre	Fédération CUMA Indre et Loire	Par une approche collective, développer l'autonomie alimentaire des élevages en Sud Touraine	41 960
24-01	Centre	GDA de Loches Montrésor	Opération Soleil	42 061
21-08	Champagne -Ardenne	Chambre Régional d'agriculture	Pour une agriculture d'avenir porteuse dans le Barrois (APAB)	100 000
21-06	Champagne -Ardenne	CIVAM DE L'OASIS	Aménagements agro-écologiques et systèmes économes en intrants en plaine céréalière	79 388
94-03	Corse	CDA Corse-du-Sud	Création d'une unité collective de naissage de porcelets à destination des éleveurs porcins adhérents de la coopérative de Guitera	42 000
43-04	Franche-Comté	Association BORPLACAL	Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité de Haute-Saône	100 000
43-06	Franche-Comté	Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort	Autonomie fourragère des exploitations agricoles, biodiversité et plan de lutte raisonnée contre le campagnol terrestre	80 000
43-09	Franche-Comté	Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles	Le pré-verger fougerollais : un patrimoine à préserver, un système à conforter, à développer et à valoriser au travers de l'AOC kirsch de Fougerolles	100 000
01-04	Guadeloupe	Guadeloupe agriculture gestion écologique (SARL)	Production de vermicompost à partir d'effluents d'élevage	90 000
03-01	Guyane	BIO-SAVANE - Société coopérative agricole	REAGI : Réseau d'Echange en Agro-écologie Intertropicale	96 640
23-01	Haute-Normandie	CERFRANCE Seine-Maritime et ARAD (pour le compte de l'association "Sol en Caux")	Mise en œuvre de l'agriculture de conservation dans des systèmes incluant pomme de terre et lin: faisabilité économique, évaluation de la rentabilité économique et des intérêts environnementaux, et impact sur la commercialisation des produits	99 146

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
11-06	Ile-de-France	Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France	Agriculture de conservation : expérimentation et développement dans des territoires à enjeux environnementaux (AAC)	99 610
91-15	Languedoc-Roussillon	ACREPHYL	INNOV Plein champ	48 010
91-29	Languedoc-Roussillon	Biocivam de l'Aude	Démarche collective globale et agro-écologique pour le maintien de l'élevage extensif dans les Hautes Corbières	30 146
91-35	Languedoc-Roussillon	Chemin cueillant	Dynamique collective pour des cultures pérennes durables en Minervois	24 000
91-13	Languedoc-Roussillon	Coopérative catalane des éleveurs	FRICATO, les éleveurs ne s'en frichent plus !	44 058
91-20	Languedoc-Roussillon	Coopérative vignobles Dom Brial	Pour une diversité des approches en agrosystèmes viticoles	62 470
91-36	Languedoc-Roussillon	Groupement Pastoral Côte Vermeille	Agropastoralisme Vermeil	90 000
91-23	Languedoc-Roussillon	SCA du vignoble de la Voie d'Héralclès	Démarche collective de protection de l'environnement, des ressources en eau et de développement de l'emploi dans le Bassin de Rhony, Vistre et Vidourle par la viticulture Biologique	68 352
91-32	Languedoc-Roussillon	Terracoopa	Réponses collectives pour l'autonomie des systèmes maraîchers bio-méditerranéens	75 000
74-20	Limousin	Association CENDRECOR	Autonomie proétique en exploitations d'élevage : comment et jusqu'où ?	73 390
74-16	Limousin	Chambre d'agriculture de la Creuse	Adaptation des itinéraires d'agriculture de conservation aux systèmes de polyculture élevage du nord de la Creuse	30 627
74-09	Limousin	Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne	L'engraissement collectif de bovins, une solution durable pour demain ?	19 718
74-07	Limousin	Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne	L'agroforesterie : levier de développement de la filière marron châtaigne limousine	21 905

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
74-02	Limousin	Jeunes agriculteurs de la Creuse	Emergence Bio	94 854
41-07	Lorraine	ALADEAR	Renforcer le maraîchage écologique sur petite surface	80 000
06-01	Mayotte	Association "Tanafou Yahazi de M'Tsahara"	Optimisation agro-écologique et renforcement économique des activités de l'association Tanafou Yahazi de M'Tsahara.	99 167
06-02	Mayotte	CoopADEM (Coopérative Agricole des Eleveurs Mahorais)	Amélioration de l'autonomie productive des élevages bovins à Mayotte	99 600
73-54	Midi-Pyrénées	ADEAR 32	Sélection participative des semences maraîchères et céréalières	26 600
73-16	Midi-Pyrénées	AGRO D'OC UNION DES CETA D'OC	Concevoir et mettre en œuvre des systèmes agro-écologiques en grandes-cultures basés sur la conservation des sols et adaptés au contexte du Sud-Ouest au travers de la dynamique des CETA	53 910
73-42	Midi-Pyrénées	Association Maison de la Vigne et du vin de Gaillac	Couverts végétaux innovants en viticulture pour l'amélioration de la fertilité du sol afin de concilier réduction des intrants et durabilité de la production	41 360
73-53	Midi-Pyrénées	Association Pétanielle	Réappropriation des savoir-faire en sélection paysanne pour des variétés-populations de céréales panifiables	57 400
73-21	Midi-Pyrénées	BIO 82	Innovations agro-écologiques et organisationnelles entre les éleveurs, céréaliers et polycultures biologiques du Tarn-et-Garonne	73 461
73-48	Midi-Pyrénées	Chambre d'agriculture de l'Ariège	APIL L'Agroforesterie aux pieds des Pyrénées, carrefour des Innovations et créatrice de Liens entre agriculteurs	97 047
73-47	Midi-Pyrénées	Chambre d'agriculture du Gers	L'agro-écologie pour gagner en compétitivité dans les exploitations de polyculture élevage de l'Astarac	77 241
73-04	Midi-Pyrénées	Coopérative Fermes de Figeac	Ségala Energie Positive	100 000
73-56	Midi-Pyrénées	ERABLES 31 Groupement des agriculteurs bio de Haute-Garonne	Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la Vallée Arize-Lèze	55 338
73-55	Midi-Pyrénées	FD CUMA des Hautes-Pyrénées	Assolement en commun : rendre les exploitations viables, vivables, attractives et transmissibles	61 488

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
73-45	Midi-Pyrénées	SCA QUALISOL	Post MAET Gimone	60 000
31-12	Nord-Pas-de-Calais	APAD62	Semis direct sous couvert végétal, l'autre voie pour l'agriculture: des agriculteurs ont anticipé l'agro-écologie	100 000
31-05	Nord-Pas-de-Calais	Chambre d'agriculture Nord - Pas de Calais	Favoriser l'autonomie des élevages du Ternois en développant et valorisant les ressources locales	47 328
31-09	Nord-Pas-de-Calais	FRCUMA	Structurer un collectif d'agriculteurs Cambrésiens pour assurer leur conversion totale en agriculture biologique	28 972
31-03	Nord-Pas-de-Calais	GABNOR	Performance collective et désherbage mécanique en maraîchage diversifié	99 824
31-01	Nord-Pas-de-Calais	SAS-MethaTernois	Améliorer l'autonomie de nos exploitations agricoles en recyclant des déchets de notre territoire (couple méthanisation / spiruline)	100 000
52-33	Pays de la Loire	APAD Centre Atlantique	Impacts de l'Agriculture de Conservation des sols sur les entreprises agricoles et le territoire du Marais Poitevin	100 000
52-42	Pays de la Loire	CAVAC	Aménagement paysager et modifications des pratiques agricoles en faveur des pollinisateurs	91 125
52-41	Pays de la Loire	Chambre d'Agriculture de la Sarthe	Concevoir à l'échelle de l'exploitation un système agroforestier doublement performant (agronomiquement et écologiquement)	53 063
52-45	Pays de la Loire	Coopérative des agriculteurs de la Mayenne (CAM)	Maîtriser ses consommations d'énergie et réduire les rejets de GES en exploitation	40 198
52-01	Pays de la Loire	GEDA du Poiré sur Vie	Une évolution cohérente vers l'agro-écologie des structures agricoles du canton du Poiré sur Vie	52 000
52-25	Pays de la Loire	GRAPEA CIVAM 85	Autonomie protéique : cultiver ses protéines à bas niveau d'intrants et les valoriser au sein de son élevage de ruminant	25 781
52-30	Pays de la Loire	SAS St Georges Méthagri	METHAGRO 49 : de la méthanisation collective à l'agro-écologie	83 200
52-14	Pays de la Loire	Union des CUMA des Pays de la Loire – section 44	Développer une mécanisation et des itinéraires culturaux qui permettent de concilier l'élevage avec les techniques culturales simplifiées agro-écologiques.	64 770
22-01	Picardie	Chambre d'agriculture 02	Préservation et valorisation des prairies de fauche inondables de la vallée de l'Oise	87 281

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
22-09	Picardie	Santerre Pôle Légumes	Développer les pratiques de conduite intégrée en système légumier	98 519
54-03	Poitou-Charentes	CIVAM du marais mouillé	A la recherche d'une meilleure valorisation des prairies naturelles du marais mouillé pour une amélioration de l'autonomie alimentaire des systèmes bovins viandes	80 475
54-04	Poitou-Charentes	FRCIVAM Poitou-Charentes	Validation des intérêts des associations de cultures et de leur transformation par les agriculteurs du chattelleraudais : itinéraires techniques, qualité des produits et perspectives économiques	88 726
54-10	Poitou-Charentes	GIE Biolo PAM 17	Développement de l'activité de production et de commercialisation de plantes aromatiques bio	56 568
54-07	Poitou-Charentes	SOL VIVANT	Agriculture innovante pour les sols du Thouarsais : autonome, rentable et respectueuse de l'environnement (AGRI STARRE)	42 000
93-17	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Association Agribio Hautes-Alpes	Vers une vallée bio dans les Hautes-Alpes	87 599
93-20	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bio de Provence Alpes – Côte d'Azur	Préfiguration d'une filière de production de semences de plantes messicoles	28 128
93-11	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence	Accompagnement du développement des techniques de semis direct et semis direct sous couvert en conditions méditerranéennes	80 000
93-06	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chambre d'agriculture du Vaucluse	La biodynamie en viticulture comme système d'innovations et d'alternatives dans la vallée du Rhône : capitaliser les savoirs et diffuser les connaissances (VitiDynRho)	43 550
93-21	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Groupement régional des CIVAM en PACA	Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées	45 000
04-01	Réunion	SCA Vivéa	Développement de la stratégie de la production intégrée chez les producteurs	100 000
82-23	Rhône-Alpes	ADDEAR 42	Préserver la fertilité sur les montagnes ligériennes	70 460
82-27	Rhône-Alpes	ARDAB	Développer l'agriculture biologique et les systèmes agraires diversifiés pour valoriser les friches agricoles du Beaujolais	29 415
82-01	Rhône-Alpes	Collectif pour le développement de l'agro-écologie	Collectif d'agriculteurs pour la transition AGROECOLOGIQUE dans le bassin de Bourg en Bresse	100 000

N° dossier	Région	Organisme porteur de la candidature	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
82-34	Rhône-Alpes	PNR des Bauges	Quelle gestion des prairies naturelles en système AOP Tome des Bauges pour une rentabilité économique des élevages à long terme et une pérennité de la biodiversité prairiale du Massif des Bauges ?	99 896
82-31	Rhône-Alpes	SCARA	Création d'interactions entre 4 groupes d'agriculteurs pour conforter l'autonomie des systèmes d'exploitation et engendrer des co-bénéfices	100 000

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

- 9 JAN. 2014

Arrêté du portant approbation de projets relevant des actions d'accompagnement pour l'année 2014

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 820-1 à 3 et R 822-1 relatifs au développement agricole et rural,

Vu la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014,

Vu le décret n°2011-216 du 25 février 2011 relatif aux actions de développement agricole et rural,

Vu la note d'orientation du 20 juin 2013 relative à la préparation du programme national de développement agricole et rural 2014-2020, notamment les points 3.2.4 et 3.3,

Considérant l'avis du jury national chargé de l'évaluation des dossiers de candidature à l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie », réuni le 20 novembre 2013,

Arrête :

Article 1 :

Les projets dont la liste est indiquée en annexe sont approuvés au titre des actions d'accompagnement 2014 du programme national de développement agricole et rural 2014-2020.

Article 2 :

Pour la réalisation des actions d'accompagnement mentionnées à l'article 1, les montants maximaux qui peuvent être alloués à chaque bénéficiaire sont indiqués dans le tableau présenté en annexe.

Les crédits indiqués en annexe sont imputés sur le programme 775 « développement et transfert en agriculture ».

Chaque action fera l'objet d'une convention signée entre le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et l'organisme maître d'ouvrage du projet. Cette convention précisera les modalités de réalisation ainsi que les conditions de versement du concours financier du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Les dépenses éligibles seront prises en compte à partir du 1er janvier 2014.

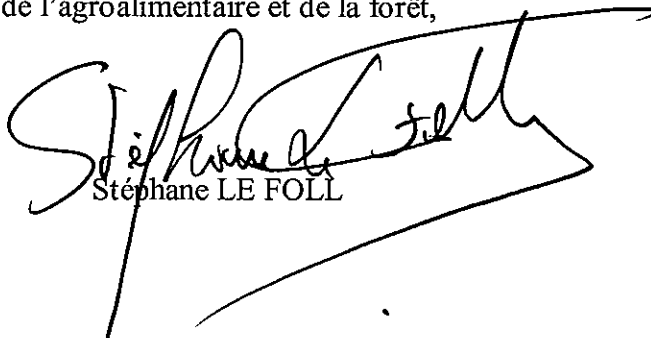
Le comptable assignataire est Monsieur le Contrôleur budgétaire et comptable auprès du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt – département comptable ministériel, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP.

Article 3 :

La directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **- 9 JAN. 2014**

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,



Stéphane LE FOLL

ANNEXE

**Programme 775 « développement et transfert en agriculture » :
montants maximaux (en euros) du concours financier du ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt pouvant être alloués pour l'année 2014 pour la réalisation
de projets de développement agricole et rural au titre des actions d'accompagnement**

N° dossier	Région	Organisme porteur du la candidature	Titre du projet	Concours maximum du MAAF (en euros)
73-46	Midi-Pyrénées	Chambre d'agriculture de l'Ariège	ASSOLEMENT, l'Amélioration des SOLs, Essentielle à la Mobilisation pour l'Environnement du Territoire	96 000
73-51	Midi-Pyrénées	AVEM Association Vétérinaires Eleveurs de Millau	Systèmes Agro écologiques Laitiers du Sud-Aveyron (SALSA)	100 000
52-20	Pays de la Loire	Association des producteurs Bio de Ribou Verdon	Développement de l'agriculture biologique sur le bassin versant de Ribou Verdon : interconnexion entre les aspects techniques, environnementaux et économiques avec l'association Bio Ribou Verdon	35 755
52-24	Pays de la Loire	ADEAS CIVAM	L'agro-écologie, un recours pour les agriculteurs en difficulté ? Une combinaison de leviers pour atteindre la pérennité économique, humaine, et environnementale	38 248
54-08	Poitou-Charentes	Chambre d'agriculture de la Charente-maritime	Valorisation de l'élevage dans le marais de Brouage	40 000
93-19	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alliance Provence	Optimisation des pratiques agro-écologiques des producteurs en AMAP et essaimage d'un modèle d'artisanat agricole diversifié sur petite surface	100 000
82-20	Rhône-Alpes	Syndicat mixte du PNR du Vercors	Mise en place d'une lutte collective raisonnée contre les dégâts de campagnols terrestres sur le Val d'Autrans	87 576